FRANCE JUDO

94

COMITÉ VAL DE MARNE JUDO

« LE GUIDE DE POCHE »

SAISON 2023 - 2024

SOMMAIRE

EDITORIAL ..... p. 3

LE COMITE DE JUDO DU VAL DE MARNE..... p. 4

RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS ..... p. 10

TEXTES SPORTIFS ..... p. 14

TABLEAUX RECAPITULATIFS DES CONTRÔLES D'ENGAGEMENT ..... p. 17

REGLEMENTS SPORTIFS SAISON 2020/2021

- POUSSIN(E)S ..... p. 18
- BENJAMIN(E)S ..... p. 19
- MINIMES ..... p. 21
- CADET(TE)S ..... p. 24
- JUNIORS ..... p. 26
- SENIORS ..... p. 27
- JUJITSU ..... p. 28

GRADES ..... p. 28

ECOLE D'ARBITRAGE ..... p. 34

CALENDRIER DU VAL DE MARNE ..... p. 35

COMITE DE JUDO DU VAL DE MARNE

9 avenue de la fontaine 94500 Champigny

06-21-33-75-69

Site Internet : http://www.judo94.net

@ e-mail : judo94@orange.fr

HORAIRES D'OUVERTURE:

Sur rendez -vous

COMITÉ
VAL DE MARNE
JUDO

EDITORIAL

Bravo à notre immense championne, Clarisse Agbegnenou du RSC Champigny (-63kg) qui gagne son 6ème titre de championne du monde à Doha en mai dernier. En pleine préparation pour les JO Paris 2024 et après une pause pour maternité Clarisse ramène la plus belle médaille. Nous lui souhaitons le meilleur pour Paris.

Objectif Paris 2024, le rêve des jeux n'a jamais été aussi près. Les athlètes Français auront à cœur de représenter notre nation sur cet évènement planétaire.

Les judokas français se préparent et nous donnent rendez-vous dès novembre aux championnats d'Europe qui se dérouleront à Montpellier les 3,4 et 5/11.

Le grand Slam de Paris sera un autre rendez-vous important, cet évènement Parisien se déroulera pour la première fois sur 3 jours du vendredi 2 au dimanche 4 février 2024. Pour quelle raison ce passage à 3 jours ? Qui en a décidé ? Les judokas du vendredi risquent de combattre dans une salle vide. L'organisation et les coûts vont créer de nombreuses difficultés pour le public de passionnés. Espérons que ce ne soit qu'un coup d'essai.

Le comité a reçu l'équipe du Japon paralympique dans le cadre d'un stage de préparation des JO et JP Paris 2024 du 10 au 18 juin 2023. Ce stage a été une réussite totale. Les judokas japonais ont été accueilli par nos clubs et cet évènement a été d'une grande richesse dans le partage.

Le comité a terminé la saison 2022/2023 avec 10168 licenciés Nous avons pratiquement retrouver le nombre d'avant crise COVID. Je remercie tous les Présidents et Enseignants des clubs pour le travail effectué.

Je rappelle encore l'importance de licencier l'ensemble des pratiquants pour les couvrir d'une bonne assurance en cas de blessures et permettre à ces licenciés d'accéder aux grades, aux animations, aux compétitions et à l'ensemble des évènements de notre fédération.

Je souhaite à toutes et tous une très bonne saison 2023/2024.

Roland COTILLARD
Président du Comité du Val de Marne de Judo

柔道

COMITÉ
VAL DE MARNE
JUDO

➢ LE COMITE DE JUDO DU VAL DE MARNE

Composée de 65 clubs (57 clubs de judo et 8 pour les disciplines associées), pour 10168 licenciés), le comité du Val de Marne compte parmi eux de nombreux membres actifs qui s'investissent dans ses différents organes.

• LE COMITE DIRECTEUR

Son rôle :

Élu par les représentants des clubs du comité, le comité directeur anime la vie du comité notamment par :

- La mise en œuvre de la politique fédérale et des actions qui en découlent,
- Dans les limites de la politique fédérale et dans le cadre des conventions d'objectifs, la réalisation des actions complémentaires spécifiques aux besoins exprimés par les associations de son territoire,
- Le conseil auprès des associations affiliées dans la gestion de leurs activités relevant de la compétence fédérale,
- Un rôle de contrôle du respect du principe mutualiste et des obligations prévues par les textes de la fédération,
- L'animation de l'équipe technique départementale,
- La représentation de la fédération auprès des pouvoirs publics, des collectivités locales et du mouvement sportif de son ressort territorial.
- Il est représenté sur chaque compétition par l'un de ses membres, appelé délégué fédéral, qui fait respecter les règlements fédéraux et les dispositions législatives et réglementaires relatives à l'organisation de manifestations sportives. Il prend toute décision sur un cas de figure non prévu par les textes.

Président	Roland COTILLARD
Secrétaire Général	Sylvain LEMOULT
Trésorier, Vice-Président	Philippe SUDRE
Vice-Président	Patrick VIAL
Vice-Président, Culture Judo	Jean Claude PRIEUR
Trésorier Adjoint	Cédric COUTARD
Membres	Nicolas GHAZARIAN
	Sylvain LEMOULT
	Roland-Patrice MBOG
	Florence ORSET
	Aurélie STEINVILLE
	Chérif KERKADENE

Roland COTILLARD
Président du comité 94

Sylvain LEMOULT
Secrétaire général

Philippe SUDRE
Trésorier / Vice-Président

Jean-Claude PRIEUR
Vice-Président / Culture Judo

Patric VIAL
Vice -président

Cédric COUTARD
Trésorier Adjoint

Dominique ROCHAY
Membre

Roland-Patrice MBOG
Membre

Cherif KERKADENE
Membre

Nicolas GHAZARIAN
Membre

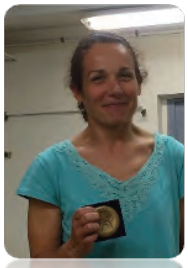

Florence ORSAY
Membre

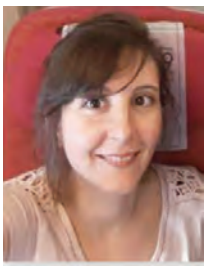

Aurèlie STEINVILLE
Membre

- ***COMMISSION SPORTIVE***

Son rôle :

- Organisation sportive de l'ensemble des compétitions et manifestations
- Formation et encadrement des équipes Val de Marnaises
- Encadrement des Stages sportifs

Responsable : **Jacques DELVAUX**

Membres représentants le comité directeur :

Roland COTILLARD
Philippe SUDRE

Membres :

Karim DAHLI
Chérif KERKADENE
Frédéric BOURGEOIS
Christophe HERSANT
Mohamed CHIKAOUI
Salah BEKTHAOUI
Jean HOCDE.
Mohamed EL ALFA.
Stephen ROULIN
Rodrigue JOSEPHINE

- ***COMMISSION DE SELECTION***

Son rôle :

Établir la liste des combattants sélectionnés à l'issue des compétitions du comité

Membres :

- Les membres de la commission sportive représentants du comité directeur
- Les membres de la commission sportive et responsables de population
- Cadre technique

- ***COMMISSION ORGANISATION REGIONALE DES GRADES***

Son rôle :

- Délivrer les grades du 1e au 2e dan au sein du comité
- Assurer la comptabilité des points pour l'obtention des grades
- Organiser et animer les passages de grade Shiaï et examens kata

Responsable : **Alain VIDAL**

- ***COMMISSION ARBITRAGE***

Son rôle :

- Assurer la formation initiale et continue des arbitres et commissaires sportifs
- Assurer la gestion des arbitres et commissaires sportifs lors des manifestations

Responsable de la commission : Sylvain LEMOULT
Responsable des arbitres et Formateur départementale : Sylvain LEMOULT
Responsables des Commissaires Sportifs : Dominique ROCHAY / Akila ZOUAOUI
Responsables école d'arbitrage : Laura GUEZOU / Fréderic COLICO
Responsable informatique : Patrick GIRAUD / Bastien FERNANDES
Responsable buvette : Rodrigue JOSEPHINE

- ***COMMISSION JUDO DES PERSONNES HANDICAPEES***

Son rôle :

Organiser et animer les événements du comité à destination des personnes handicapées

Responsable : Roland-Patrice M'BOG

- ***COMMISSION JUDO ADULTES-LOISIRS***

Son rôle :

Organiser les animations liées au développement du judo adulte-loisir, axées sur la convivialité et le plaisir de la pratique

Responsable: Gérard BRETON

- ***COMMISSION JUJITSU ET NE-WAZA***

Son rôle :

Organiser et animer les événements Ju Jitsu et NE WAZA du comité

Responsable : Sébastien SANESI

- ***COMMISSION KENDO***

Son rôle :

Organiser et animer les événements Kendo, Chambara du comité

Responsable: Éric HAMOT
Membre : Marc EBELY

- ***COMMISSION FÉMININE***

Son rôle :

Organiser et animer des évènements féminins

Responsable : Florence ORSET

- ***COMMISSION FORMATION***

Son rôle :

Organiser des formations à destination des enseignants du val de marne

Responsables : *Cherif KERKADENE / Nicolas GHAZARIAN*

- ***COMMISSION CULTURE JUDO***

Son rôle :

- Promouvoir auprès des licenciés la culture, l'éthique et la tradition liées à la pratique des disciplines fédérales
- Veiller à l'application, dans tous les domaines des activités fédérales, des principes du code moral du judo français et du fair-play
- Participer à la formation des dirigeants, des enseignants et des ceintures noires dans le cadre de l'IRFEJJ,
- Participer à l'attribution des grades confiée à la fédération, ainsi qu'à l'attribution des distinctions fédérales

Responsable : **Jean Claude PRIEUR**

Membres : Jean HOCDE, Jacques DELVAUX, Pascal GRES, Philippe SUDRE.

- ***L'IDFEJJ***

L'Institut Départemental de Formation et d'Entraînement de judo-jujitsu

Missions de l'IDFEJJ :

- Rapprocher, décloisonner et coordonner les différentes formations,
- Être au service du développement des ressources humaines des clubs,
- Faire partager une culture commune aux différents acteurs fédéraux.

Les publics concernés :

- Les pratiquants licenciés,
- Les enseignants et aspirants,
- Les arbitres, commissaires sportifs, juges, organisateurs des animations,
- L'encadrement des élus des clubs.

Les formateurs :

De nombreux formateurs, professeurs, hauts gradés, arbitres ou commissaires prêtent leur concours à l'IDFEJJ. Pour une séance unique ou pour plusieurs, tous ces intervenants se rendent disponibles pour transmettre leurs savoirs et compétences à tous les judokas intéressés pour progresser et élargir leur pratique et leurs connaissances du monde du Judo.

- ***LES ARBITRES VAL DE MARNAIS***

Nationaux : ALBERT Jean-Claude, CHIKAOUI Mohamed, DEISS Jean-Louis, LEMOULT Sylvain.

Inter-régionaux : BRANLE Éric, CAILTEUX Pascal, DUPUY-VERT PRE Aymeric, FEUILLARDIN Jean-Louis, LEMOULT Damien, LEMOULT Ludovic, MOURAILLE Philippe

Régionaux : BRETON Gérard, COLICO Frédéric, FERNANDES Bastien, GUEZOU Laura, VERGNAC Thierry,

Départementaux : FOIS Gabriel, MOREIRA Mélanie, ROIG Thomas

- ***LES COMMISSAIRES SPORTIFS VAL DE MARNAIS***

Nationaux : FERNANDES Bastien, GIRAUD Patrick, GUEZOU Laura, ROCHAY Dominique, ZOUAOUI Akila

Inter-régionaux : ROIG Thomas

Régionaux : CHAFFIN Constance, MOREIRA Mélanie

Départementaux : ALBERT Alexia, LEMOULT Damien, LEMOULT Ludovic, VERGNAC Thierry, ZADDI KRISTA-LAURE

- ***LES JURY KATAS VAL DE MARNAIS***

ABDOUNE Yves, BEKTHAOUI Salah, BOUCARD Philippe, BOURGEOIS Frédéric, CHEVALIER Fabrice, CHIKAOUI Mohamed, COUTARD Cédric, DEISS Jean Louis, GHAZARIAN Nicolas, FRANCE Pascal, HERSANT Christophe, HOCDE Jean, HOCDE Rémy, JOSEPHINE Rodrigue, KERKADENE Chérif, LEMOULT Sylvain, MELIN Éric, MEYNIEL Serge, ORSET Florence, PRIEUR Jean Claude, ROULIN Stephen, SANESI Sébastien, VIDAL Alain, BIDAULT Antoine

- ***LES HAUTS GRADES VAL DE MARNAIS***

9ème DAN :
VIAL Patrick

8ème DAN :
DELVAUX Jacques, GUICHARD Pierre, PRIEUR Jean-Claude, HOCDE Jean, JANICOT Didier

7ème dan
ROUX Patrick, ROUSSEAU Didier, CAMPARGUE Benoit, ANTOUREL Serge, SUDRE Philippe, VANDENHENDE Séverine, GAGLIANO Christophe, FEVELAS Michel, GRES Pascal, PORTE Jean-Pierre, BOUCARD Philippe

6ème dan
CHIKAOUI Mohamed, CROIZIER Pierre, GOV Christine, HAMOT Cécile, HAMOT Éric, JOLI Philippe, LEVERT Michel, BRUNET Christophe, VIDAL Alain, MEYNIEL Serge, HAREL Barbara, BUONOMO Éric, BOURGEOIS Frédéric, ROUSSELLE Éric, HUET Michel, HERSANT Christophe, KERKADENE Chérif, VERILLOTTE Marc, ABDOUNE Yves

- ***RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS***

✸ ***Licence, assurance FF Judo 2023 / 2024 :***

S'adresser aux clubs ou directement sur le site de la France judo
Coût : **41€**.

✸ ***Demande et renouvellement de passeports sportifs***

Demande à adresser au comité. Coût : **8 €** l'unité.
Les retirer au comité sur rendez-vous.

✸ ***Attestation de licences :***

Demande à adresser au comité : nom, prénom, adresse, date de naissance, club, n° de licence et saison sportive concernée. Vous avez également la possibilité de télécharger l'attestation sur votre espace licencié.

✸ ***Organisation de rencontres interclubs :***

Une demande auprès au comité doit être déposée au moins 1 mois avant l'événement à l'aide du formulaire adapté et en joignant le règlement de votre compétition. Le document est à télécharger sur le site du comité. (**Faire appel à l'école d'arbitrage du val de marne**)

✸ ***Documents administratifs*** :

Ci-dessous vous trouverez une liste des documents administratifs téléchargeables sur notre site internet : www.judo94.net

- Note de frais
- Procédure de prêt de tapis
- Aides au montage de tapis
- Procédure de prêt de matériel
- Demande de tenue de la buvette
- Fiche de renseignement club.
- Demandes d'organisations de tournois
- Judo été

✸ ***Documents sportifs*** :

Tous les documents liés au secteur sportif sont téléchargeables sur le site du comité.

- Demande de qualification hors quotas
- Convention double appartenance
- Demande de participation aux OPENS et compétitions étrangères
- Attestation de participation pour les étrangers
- Attestation présidents pour la participation des étrangers aux compétitions fédérales par équipe
- Autorisation exceptionnelle de changement de club.
- Changement de club pour les licenciés en pôle ou classe sportive.

✷ ***Documents grades :***

Vous avez la possibilité de télécharger les documents relatifs aux grades sur notre site internet www.judo94.net

- Fiche d'inscription aux examens de grades expressions techniques
- Fiche d'inscription aux examens de grades compétitions
- Formulaire de candidature au 5ème DAN
- Formulaire de candidature au 6ème DAN
- Fiche guide pour le 6ème DAN
- Demande grade exceptionnel

✷ ***Documents Arbitrage :***

Vous trouverez à télécharger les documents relatifs au secteur de l'arbitrage sur notre site internet www.judo94.net

- Le règlement français d'arbitrage
- Feuilles de poules et tableaux
- Fiche d'inscription aux UV

✷ ***Adresses des dojos Val de Marnais accueillant les animations et les compétitions du comité :***

• THIAIS : Dojo du Palais Omnisports – Place Vincent Van Gogh Tél. : 01 47 18 12 12
• CHAMPIGNY-SUR-MARNE : Gymnase Delaune – 119, rue de Verdun Tél. : 01 48 81 11 01
• LE PLESSIS-TRÉVISE : Espace Omnisports Dieuleveult 169 av. M. Berteaux – Tél : 01 45 76 60 98
• SAINT-MAUR : gymnase Gilbert NOEL, 6 bis avenue Pierre Sémard
• NOGENT SUR MARNE : Espace David DOUILLET, 19 bis rue Paul BERT
• CHOISY-LE-ROI : Gymnase René Rousseau – 10/12, avenue d'Alfortville
• IVRY-SUR-SEINE : Gymnase des Epinettes – rue Lénine Tél. : 01 49 59 93 59
• LE KREMLIN-BICÊTRE : 12, bld Chastenet de Géry
• L'HAY LES ROSES : Salle de la vallée aux renards – Rue Jean Moulin
• L'HAY LES ROSES : Gymnase Lilian Thuram – 17 avenue du général De Gaulle
• RUNGIS : Espace des sports, 2 rue des Halliers
• VILLEJUIF : Gymnase Guy Boniface – 30, avenue Louis Aragon
• MAISONS-ALFORT : Palais des Sports – 4, rue Edouard Herriot Tél. : 01 43 96 77 43
• SUCY-EN-BRIE : Dojo – avenue du Fort (face à la piscine) Tél. : 01 45 90 04 32
• VINCENNES : Gymnase du Parc du Château - 26, rue des Vignerons Tél. : 01 43 74 09 00
• VITRY SUR SEINE : Dojo Maurice THOREZ - 2 Av. Henri BARBUSSE
• BRY-SUR-MARNE : Salle de la Pépinière – 72, rue de la République Tél. : 01 45 16 68 35
• MAROLLES : Rue des Orfèvres – 2 bis Chemin de derrière les Clos Tel : 01 58 08 25 03
• FONTENAY-SOUS-BOIS : Gymnase Joliot Curie – avenue Rabelais
• VILLECRENES : Halle Didier Pironi - 12 rue du Réveillon
• VILLENEUVE LE ROI : Gymnase Anne Franck 7 rue Poul March
• VILLENEUVE SAINT GEORGES : Gymnase Jules Ferry - RUE HENRI LEDUC

✷ ***Les dojos en Ile de France***

• PARIS (75) : Gymnase Léo Lagrange – 78, bd Poniatowski
• PARIS (75) : Institut du Judo – 21/25 avenue de la porte de Chatillon – 75 014
• PARIS (75) : Stade Pierre de Coubertin – 82 avenue Georges LAFONT – 75 016
• PARIS (75) : Halle Carpentier – 81 boulevard Masséna – 75 013
• LE MEE (77) : Dojo Départemental – 450, rue des Régals Tél. : *01 64 09 17 33*
• LES MUREAUX (78) : COSEC – rue Salvador Allende
• MONTIGNY LE BRETONNEUX (78) : Vélodrome de Saint Quentin - 1 Rue Laurent Fignon
• BRÉTIGNY (91) : Dojo Départemental – 9, rue Albert Camus Tél. : *01 60 84 70 10*
• VILLEBON SUR YVETTE (91) : Grand Dôme – Rue du Grand Dôme
• NOISY-LE-GRAND (93) : Gymnase du Champy – allée Auguste Renoir
• ROSNY-SOUS-BOIS (93) : Centre Nautique et Sportif – Mail J.P. Thimbaud Tél. : *01 49 35 38 72*
• HERBLAY (95) : Dojo Régional – 50, chemin de Chennevières Tél. : *01 34 50 13 13*

Contacts :

FFJDA - Institut du Judo
21-25, av. de la Porte de Châtillon
75014 PARIS
Tél. : *01 40 52 16 16* Fax : *01 40 52 16 00*
Site internet : www.ffjudo.com e-mail : judo@ffjudo.com

Direction Départementale de la Cohésion Sociale du 94
11, rue Olof Palme
BP 40114
94003 Créteil Cedex
Tél. : *01 45 17 09 25*

Conseil départementale du Val de Marne
Hôtel du département - 94054 Créteil cedex
Tél : 3994

Les comités franciliens et la ligue Ile de France :

- LIGUE IDF : 138 rue Salvador Allende 92000 NANTERRE
  Tél : 01 45 41 05 70 – Fax : 01 45 41 07 80
  Mail : info@idfjudo.com - Site internet: http://www.idfjudo.com
- COMITE 75 : 21-25, avenue de la Porte de Châtillon 75014 PARIS
  Tél. : *01 45 43 80 07* – Fax : *01 45 43 79 94* Mail : liguejudo75@judoparis.fr
- COMITE 77 : 3 bis, Grand Place 77600 BUSSY SAINT GEORGES
  Tél. : *01 60 94 05 65* – Fax : *01 60 94 05 62* –
  Mail : ligue77judo@wanadoo.fr - Site internet: http://www.ligue77judo.fr
- COMITE 78 : 22, rue Jean Jaurès 78350 JOUY-EN-JOSAS
  Tél. : *01 39 56 68 18* – Fax : *01 39 56 68 13*
  Site internet : http://www.judo78.com - Mail : ligue78.judo@wanadoo.fr
- COMITE 91 : 9, rue Albert Camus 91280 BRÉTIGNY S/ORGE
  Tél. : *01 60 84 70 10* – Fax : *01 60 84 88 26*
  Site internet : http://www.judo91.com - Mail : judo.91@orange.fr
- COMITE 92 : 3, place de la Résistance 92350 LE PLESSIS ROBINSON
  Tél. : *01 40 83 83 80* – Fax : *01 40 83 83 81*
  Mail : ligue-judo-92@hotmail.com – Site internet: http://www.ligue-judo92.com
- COMITE 93 : 41, rue de Suffren 93150 LE BLANC-MESNIL
  Tél. : *01 48 68 36 89* – Fax : *01 48 68 37 28*
  Mail : ffjda.ligue93@wanadoo.fr – Site internet: http://www.judo-ligue93.fr
- COMITE 95 : 50, chemin de Chennevières 95220 HERBLAY
  Tél. : *01 34 50 13 13* – Fax : *01 39 97 98 49*
  Mail : liguejudo95@wanadoo.fr – Site internet: http://www.ligue95judo.com

➢ TEXTES SPORTIFS :

RAPPEL :

✸ ***Composition des districts (Pour l'animation des Petits Tigres et districts benjamins)*** :

SECTEUR OUEST	SECTEUR EST
• Ablon • Alfortville • Arcueil • Boissy-Saint-Léger • Bonneuil-sur-Marne • Cachan • Champigny-sur-Marne • Charenton • Chevilly-Larue • Choisy-le-Roi • Créteil • Fresnes • Gentilly • Ivry-sur-Seine • Le Kremlin-Bicêtre • Limeil-Brévannes • L'Hay-les-roses • Maisons-Alfort • Orly • Rungis • Saint-Maurice • Thiais • Valenton • Villejuif • Villeneuve-le-Roi • Villeneuve-St-Georges • Villiers-sur-Marne • Vitry-sur-Seine ***Responsable : Mohamed EL HALFA***	• Bry-sur-Marne • Chennevières-s/Marne • Fontenay-sous-Bois • Joinville-le-Pont • Le Perreux-sur-Marne • Nogent-sur-Marne • Saint-Mandé • La Queue-en-Brie • Le Plessis-Trévise • Mandres-les-Roses • Marolles-en-Brie • Noiseau • Ormesson-sur-Marne • Périgny-sur-Yerres • Saint-Maur-des-Fossés • Sucy-en-Brie • Villecresnes • Vincennes ***Responsable : Chérif KERKADENE***

Règlement Saisons 2023-2024

✷ ***Conditions de présentation aux compétitions :***

Quelle que soit la compétition ou le passage de grade, il est indispensable de présenter au moment du contrôle deux documents :

1/ Le passeport sportif de la FF Judo avec au moins deux timbres de licence-assurance FF Judo pour les compétitions et au moins trois pour les passages de grades

2/ Le certificat médical :

Le certificat médical doit être référencé sur la licence lors de la prise de licence. Si le certificat n'est pas inscrit sur la licence, un certificat médical (papier libre ou tampon sur le passeport) établissant l'absence de contre-indication à la pratique du sport en compétition datant de moins d'un an devra être présenté.

3/ Les grades doivent y être correctement renseignés.

Pour les passages de grades, l'enseignant doit donner son accord pour que le candidat se présente. L'accord est donné par l'inscription sur extranet.

✷ ***Le certificat médical :***

Lors de la première prise de licence en tant que majeur ou à 18 ans et à partir de 30 ans tous les cinq ans. Un certificat médical attestant l'absence de contre-indication à la pratique du sport ou de la discipline concernée datant de moins d'un an au jour de la demande de la licence doit être présenté.

Pour les + de 30 ans 1 certificat médical tous les 5 ans

Pour les personnes mineurs l'obtention ou le renouvellement d'une licence, permettant ou non de pratiquer aux compétitions organisées par la fédération, est subordonné à l'attestation d'un renseignement d'un questionnaire relatif à l'état de santé du sportif mineur, réalisé conjointement avec le mineur et par les personnes exerçant l'autorité parental

Si le licencié peut répondre « non » à toutes les rubriques du questionnaire de santé QS sport

- Si le licencié saisit sa demande de licence en ligne : le licencié atteste en ligne avoir répondu « non » à toutes les rubriques du questionnaire de santé.
- Si le club saisit la demande de licence en ligne : le club doit demander au licencié une attestation certifiant qu'il a répondu « non » à toutes les rubriques du questionnaire de santé. Dans ce cas le club conserve l'attestation. Pas de présentation d'un nouveau certificat médical.

Si le licencié a répondu « oui » à au moins une rubrique du questionnaire de santé :

Présentation d'un certificat médical établissant l'absence de contre-indication à la pratique du sport en compétition ou du sport datant de moins d'un an par rapport à la date de la demande de licence 2023-2024.

La mention « compétition » a été supprimée-elle sera inscrite par défaut sur les licences de tous les mineurs

- ***La double appartenance :*** **La double appartenance peut se faire sur la ligue IDF.** Un club présentant une équipe avec une convention de double appartenance dans une catégorie d'âge et de sexe ne pourra présenter **qu'une seule équipe** dans cette catégorie d'âge et de sexe. Toutefois, le club pourra aider à la constitution de l'équipe d'autre club.

Les équipes seront constituées sur le tapis **d'une majorité ou égalité** de licencié du club d'accueil.

La convention doit être signée et remise au comité au plus tard **7 jours** avant le premier échelon de la compétition (Ex : Championnat du Val de Marne de la catégorie d'âge et de sexe concernée.)

Les Athlètes séniors 1ère division des 16 clubs classés 1ère division par équipe au 31 Août de la saison précédente, n'ont pas accès à la double appartenance.

La convention est téléchargeable sur le site du comité ou de la FFJDA

- ***Le « HORS QUOTA » :***

Les hors quotas sont attribués à titre ***EXCEPTIONNEL !*** La demande doit être déposée **avant le début de la compétition concernée.**

Les demandes seront étudiées à l'issue de la phase qualificative par la commission de sélection. Pour les Hors Quotas régionaux ou nationaux, il est impératif de faire passer la demande **par le comté**.

Les documents sont téléchargeables sur le site du comité ou de la FFJDA

- ***Homologation des grades*** (gratuite pour tous) :

Demande à adresser au comité, accompagnée :

- d'une photographie d'identité,
- du feuillet du grade entièrement rempli, signé par l'enseignant et le titulaire,
- du passeport.
- pour les ceintures noires : émarger la date d'homologation dans la partie "observations"

- ***Changement de catégorie :***

Pour les compétitions sportives les combattants seniors ne pourront participer que dans la catégorie de poids dans laquelle ils auront été engagés par leur commission de sélection sur les documents officiels appropriés. Si le compétiteur change de catégorie, une demande de hors quotas devra être déposée.

Les benjamins, minimes, cadets, juniors masculins et féminins qui auront pris du poids entre deux niveaux de compétition seront autorisés à monter de catégorie.

- ***Sur classements :***

Les sur classements d'âge et de poids sont interdits chez les benjamins/es, minimes masculins et féminines ainsi que chez les cadets/tes 1ère en individuel et en équipe.

Les cadets/tes 2ème années et 3ème année ont la possibilité d'être surclassés. **Les cadets/es 2ème années seulement chez les juniors.**

- ***Site du comité :***

Vous trouverez toutes les informations nécessaires sur notre site internet : www.judo94.net

- *TABLEAU RECAPITULATIF DES CONTRÔLES D'ENGAGEMENTS*

TABLEAU RÉCAPITULATIF DES CONTRÔLES D'ENGAGEMENT

SAISON SPORTIVE 2023/2024

POUR TOUTES LES CATÉGORIES D'ÂGES LA SAISON DÉBUTE LE 1ER SEPTEMBRE 2023 ET SE TERMINE LE 31 AOÛT 2024

		SENIORS (*)	JUNIORS (**)	CADET(TE)S	MINIMES	BENJAMIN(E)S
ANNEE DE NAISSANCE		2003 et avant	2004 2005-2006	2007 2008-2009	2010- 2011	2012-2013
CATEGORIES DE POIDS		**Masculins** - 60 - 66 - 73 - 81 - 90 - 100 + 100 **Féminines** - 48 - 52 - 57 - 63 - 70 - 78 + 78	**Masculins** - 55 - 60 - 66 - 73 - 81 - 90 - 100 + 100 **Féminines** - 44 - 48 - 52 - 57 - 63 - 70 - 78 + 78	**Masculins** - 46 - 50 - 55 - 60 - 66 - 73 - 81 - 90 + 90 **Féminines** - 40 - 44 - 48 - 52 - 57 - 63 - 70 + 70	**Masculins** - 34 - 38 - 42 - 46 - 50 - 55 - 60 - 66 - 73 + 73 **Féminines** - 36 - 40 - 44 - 48 - 52 - 57 - 63 - 70 + 70	**Masculins** - 26 - 30 - 34 - 38 - 42 - 46 - 50 - 55 - 60 - 66 + 66 **Féminines** - 28 - 32 - 36 - 40 - 44 - 48 - 52 - 57 - 63 + 63
CERTIFICAT MEDICAL		Se référer au règlement intérieur de la FFJDA annexe 7 – règlement médical – article 8				
LICENCE. COMPÉTITIONS INDIVIDUELLES ET PAR ÉQUIPES		**2 années de licence FFJDA, dont celle de l'année en cours** **2 années de licence FFJDA dont celle de l'année en cours pour les étrangers** la licence FFJDA de l'année en cours pour le Ju Jitsu Ne Waza				
NATIONALITÉ COMPÉTITIONS INDIVIDUELLES		FRANÇAISE et ÉTRANGÈRE sauf pour la phase finale du Championnat de France Individuel 1ère Division (étranger non autorisé)				
NATIONALITÉ COMPÉTITIONS PAR ÉQUIPES		SENIORS -JUNIORS - CADETS 2 ÉTRANGERS MAXIMUM PAR TOUR tel que défini par le code sportif				
SURCLASSEMENT D'AGE ÉQUIPES ET INDIVIDUELS		SENIORS /	JUNIORS OUI	CADET(TE)S 1 NON	MINIMES NON	BENJAMIN(E)S NON
SURCLASSEMENT DE POIDS	Equipes	OUI		NON	NON	
	Individuels	NON			NON	
GRADES		VERTE			ORANGE	JAUNE/ORANGE
RELATION GRADE/CHAMPIONNAT		OUI			NON	
TEMPS THÉORIQUE CUMULE DE COMBAT		Pas de consigne			30'	20' dans une même journée lors des animations
AUTRES CATÉGORIES D'AGES		VETERANS 1994 et avant	POUSSINS.ES 2014-2015	MINI - POUSSINS. ES 2016-2017	EVEIL 2018-2019	- de 5 ANS 2020 et après

(*) L'âge minimum pour participer aux compétitions seniors est fixé à 17 ans (né en 2007)

(**) L'âge minimum pour participer aux compétitions juniors est fixé à 16 ans (né en 2008)

POUSSIN(E)S

3 Animations « PETITS TIGRES » réparties sur 2 secteurs.
A base d'une démonstration technique et de randoris éducatifs, ces animations ont pour but de faire se rencontrer les jeunes judokas des clubs voisins dans **une ambiance conviviale** et sportive.

Tous les participants seront récompensés et marqueront des points.
Lors du dernier district ils se verront remettre un écusson !

.

Nous demandons également aux ceintures marrons du comité de bien vouloir participer à l'organisation de ces animations.

Inscription extranet pour UV4 1er dan

Petits tigres n°1	Petits tigres n°2	Petits tigres n°3
19 novembre 2023	**31 mars 2024**	**9 juin 2024**
CHEVILLY LA RUE	FONTENAY	CHAMPIGNY
Secteur Est : Matin	Secteur Est : Matin	Secteur Est : Matin
Secteur Ouest : Après - Midi	Secteur Ouest : Après - Midi	Secteur Ouest : Après - Midi

Tous les poussins doivent être munis de leur passeport et de leur licence

BENJAMIN(E)S

DISTRICTS :

Phases compétitives et sélectives pour se sélectionner à la **Coupe 94 !**

- Formule : Poules de 4 de préférence
- **Ceinture Jaune / Orange Minimum**
- Critères de sélection : Lors de chaque district, les judokas marqueront des points :

A l'issue de ces districts, un classement sera établi par districts. Les judokas se trouvant dans la moitié haute du classement seront sélectionnés à la ***Coupe 94***. Le nombre de sélectionnés sera variable et dépendra des points marqués. Les tableaux n'excéderont pas 40 participants.
Pour être sélectionné, il faut avoir participé au minimum à 2 districts.

District 1	District 2	District 3
26 novembre 2023	**10 décembre 2023**	**28 janvier 2024**
Thiais	Fontenay	Thiais
Secteur Ouest : Matin	Secteur Ouest : Matin	Secteur Ouest : Matin
Secteur Est : Après - Midi	Secteur Ouest : Après - Midi	Secteur Est : Après - Midi

COUPE 94 PAR EQUIPE BENJAMIN(E)S: **17 décembre 2023 – Thiais**

Cette animation a pour but de former les jeunes aux rencontres par équipes et de participer à l'émergence d'un « esprit d'équipe » dans les clubs.

COUPE 94: **10 mars 2024 - Thiais**

La Coupe 94 est sélective à la Coupe IDF.
Phase finale chez les benjamins(e)s du critérium.
La formule sera déterminée en fonction du nombre de combattants dans les catégories.

COUPE IDF INDIVIDUELLE BENJAMIN(E)S : ***26 mai* 2024 – Villebon**

Dernière phase de compétition dans cette catégorie d'âge. Les 4 premiers à la coupe 94 sont sélectionnés pour participer à cette phase finale

MINIMES

- ***COUPE DE RENTREE MINIMES :*** **15 octobre 2023 – Thiais**

Cette coupe sert avant tout de formation, de préparation et de détection pour les masculins et les féminines. (Groupe minimes 94)
Formule : Poule ou tableau à double repêchage selon le nombre de participants

- ***STAGE IDF DE TOUSSAINT :*** **du 23-26 octobre 2023 INJ- Paris**

- ***COUPE 94 PAR EQUIPES :*** **17 décembre 2023 – Thiais**

Cette animation a pour but de former les jeunes aux rencontres par équipes et de participer à l'émergence d'un esprit d'équipe dans les clubs.
Chaque club peut présenter 2 équipes par catégorie. Cela permettra de mobiliser beaucoup plus de jeunes et de clubs.
La double appartenance est possible. (Avec des minimes du 94 voir CTF)

- ***COUPE 94 :*** **14 janvier 2024 – *À Déterminer***

Phase sélective pour participer à la Coupe IDF.

Formule : Poule ou tableau à double repêchage selon le nombre de participants.

- ***COUPE IDF KATA :*** ***20 janvier 2024 Nanterre***

A l'issue de cette coupe, la commission de sélection, les membres de l'encadrement des groupes élites et les responsables KATA du département se réuniront pour établir la sélection KATA pour la Coupe de France par équipes de départements.

- ***COUPE IDF :*** **10 février 2024 Villebon**

Phase sélective pour participer à la Coupe de France individuelle.

- ***STAGE IDF*** ***12- 14 février 2024 INJ Paris***

Stage sur sélection (voir CTF). Inscription extranet obligatoire.

- ***COUPE DE FRANCE INDIVIDUEL :*** **23-24 mars 2023 - *À Déterminer***

Animation nationale sur sélection. Les 8 meilleur(e)s franciliens de chaque catégorie de la Coupe IDF du 2 février seront sélectionnés à cette phase nationale.

- ***STAGE 94 préparation coupe de France (Sur sélection) :*** **08 au 12 avril 2024 – Toulouse**

Ce stage est réservé aux titulaires des équipes, val de marnaises minimes. Il permettra de préparer la Coupe de France par équipes de départements dans les meilleures conditions.
Cette semaine a pour but de préparer les jeunes aux rencontres par équipes et de participer à l'émergence d'un esprit d'équipe

- ***COUPE DU JEUNE ARBITRE :***
  Sélections : « district 2 : 10 décembre 2023 « district 3 : 28 janvier 2024
  Coupe 94 benjamins/es. 10 mars 2024

Ces animations serviront avant tout de formation et de détection de futur arbitre. Ces animations seront également sélectives. Le vainqueur de cette coupe sera sélectionné pour être l'arbitre officiel dans l'équipe départementale. Le deuxième sera le commissaire sportif de l'équipe.

- **TEST PÔLE ESPOIR BRÉTIGNY.** **01 au 03 Mai 2024 Brétigny**

- ***COUPE DE FRANCE PAR EQUIPES DE DEPARTEMENTS :*** **11-12 mai 2024 – Ceyrat**

Animation nationale sur sélection. Les meilleur(e)s Val de marnais(es) de chaque catégorie seront sélectionné(e)s pour participer à cette compétition.

- ***Critères de sélection*** :

- Résultat à la Coupe de rentrée
- Résultat à la coupe 94
- Résultat à la Coupe IDF
- Investissement et comportement sur la saison sportive
- Participation aux activités du comité. (Regroupement)

En cas de litige, la commission de sélection se basera sur les résultats en tournois (Comité), sur l'investissement (lors des regroupements et des stages) et sur le comportement du judoka

Durant la saison, le comité proposera des tournois de préparation

	MINIMES	BENJAMINS	P
TEMPS DE COMBAT	**Individuel 3 mn - Équipes 2 mn**	**2 mn et 1 mn en NE WAZA si égalité** à la discrétion des ETR *(il en est de même pour la position de départ en NE WAZA).*	**1,3** *me* à la *mê*
DEBUT DU COMBAT	**À distance** mais la garde à deux mains reste une priorité	**À distance** avec un passage par une garde à deux mains	**À d** fon
SAISIE	**Une forme de KUMI KATA est INTERDIT** *(voir photo dans le règlement)*	**AUTORISÉE** avec le pouce à l'interieur du col de l'adversaire mais encercler la tête est INTERDIT. ATTENTION 2 FORMES DE SAISIE NE SONT PAS AUTORISÉES *(voir photos dans le règlement)*	IDE
PROJECTION VALORISÉE	Côté manche et côté revers	IDENTIQUE aux minimes	Uni *(O*
PHASE D'ATTAQUE	Après une attaque à une main qui échoue, le retour à une garde à deux mains est nécessaire	IDENTIQUE aux minimes	IDE
ATTAQUE A GENOUX	✓ **AUTORISÉE**	✗ Directe à deux genoux INTERDIT, toutefois une attaque qui démarre debout (UKE chargé) et qui se termine avec les genoux au sol suite à perte d'équilibre sera valorisée.	✗
SUTEMI	✓ **AUTORISÉ**	✗ **INTERDIT**	✗
	✓	✗ **DIRECT : INTERDIT** mais une attaque	✗

CADET(TE)S

- ***RAPPEL :***

Les cadet(te)s 2ème année ont la possibilité de combattre chez les juniors.

- **COUPE DE RENTRÉE CADETS(TES)** **15 octobre 2023 Thiais**

- ***COUPE DU JEUNE ARBITRE :*** **14 janvier 2023 Thiais**

Cette animation sert avant tout de formation et de détection de futurs arbitres. Cette animation sera également sélective

- ***COUPE IDF KATA :*** **20 janvier 2024 Nanterre**

- ***CHAMPIONNAT 94 1ère DIVISION :*** **21 janvier 2024 Thiais**

  Phase sélective pour participer au championnat IDF
  Formule : Poule ou tableau à double repêchage selon le nombre de participant.

- ***STAGE IDF :*** ***14 au 16 février 2024*** **INJ Paris**

  Stage ouvert à tous. Inscription extranet obligatoire.

- ***CHAMPIONNAT IDF :*** **16 mars 2024 Brétigny**

Phase sélective pour participer au Championnat de France Cadets/tes 1ère division. Les judokas non sélectionnés au Championnat de France redescendent à la Coupe 94.

- ***CHAMPIONNAT DE FRANCE 1ère DIVISION :*** **29 et 30 mars_2024 Paris IJ**

- **STAGE SUR SELECTION** **08 avril au 12 avril Toulouse**

- ***CHAMPIONNAT IDF PAR EQUIPES DE CLUBS :*** **28 avril 2024 Nanterre**

Phase sélective pour participer au Championnat de France par équipes cadets/tes.

TOUTES LES EQUIPES PEUVENT PARTICIPER A CETTE COMPETITION !

IL N'Y A PAS DE PHASE DEPARTEMENTALE

- ***COUPE 94 :*** **5 mai 2024- A déterminer**

Phase sélective pour participer au Championnat de France 2ème Division. Les premier(e)s de chaque catégorie seront sélectionné(e)s. au championnat de France 2D

- Formule : Poule ou tableau à double repêchage selon le nombre de participants.

Cette compétition est interdite aux sélectionnés au Championnat de France 1ère Division
Les Meilleurs Cadets 1ère année seront sélectionnés au Championnat de France ESPOIR.

Attention sauf exception impossible de s'engager sur les 2 championnats

- **CHAMPIONNAT DE FRANCE 2D** **18 mai 2024- A déterminer**
- **CHAMPIONNAT DE FRANCE ESPOIR** **19 mai 2024- A déterminer**

- ***CHAMPIONNAT DE FRANCE PAR EQUIPES DE CLUBS*** **01 juin 2024**

Durant la saison, le comité proposera un autre stage et un tournoi de préparation.

JUNIORS

- ***RAPPEL :***

Les cadet(te)s 2ème et 3ème année ont la possibilité de combattre chez les juniors.
Les juniors ont le droit de participer aux compétitions séniors

- **COUPE DE RENTRÉE KYU** — **17 décembre 2023 Thiais**
- ***CHAMPIONNAT 94 JUNIORS :*** — **14 janvier 2024 - À déterminer**
- ***COUPE IDF KATA :*** — **20 janvier 2024 Nanterre**
- ***CHAMPIONNAT IDF*** — **11 février 2024 Villebon**
- ***CHAMPIONNAT DE FRANCE 1 D :*** — **02 - 03 mars 2024 – À déterminer**
- ***CHAMPIONNAT IDF PAR EQUIPE :*** — **17 mars 2024 Brétigny**

Phase sélective pour participer au Championnat de France par équipes Juniors.
TOUTES LES EQUIPES PEUVENT PARTICIPER A CETTE COMPETITION !
IL N'Y A PAS DE PHASE DEPARTEMENTALE

- ***CHAMPIONNAT DE FRANCE PAR EQUIPE :*** — **02 juin 2024 - Paris IJ**

SENIORS

- ***CHAMPIONNAT 94 PAR EQUIPE :*** **14 octobre 2023 au Mée sur seine**

Cette compétition sélective pour le championnat IDF par équipe se déroulera en commun avec la Seine et Marne. Les 3 premières équipes seront sélectionnées pour la phase IDF.
Double appartenance autorisée (CF. Textes officiels)

- **CHAMPIONNAT DE FRANCE 1er D** **18-19 novembre 2023 – Caen**
- **CHAMPIONNAT IDF PAR ÉQUIPE** **03 décembre 2023 Nanterre**
- **COUPE DE RENTRÉE KYU** **17 décembre 2023 Thiais**
- **COUPE DE NOEL PAR ÉQUIPE** **17 décembre 2023 Thiais**
- ***COUPE IDF KATA*** ***20 janvier 2024 Nanterre***
- ***CHAMPIONNAT 94 1ère DIVISION*** **21 janvier 2024 - Thiais**

Phase sélective pour participer aux IDF. Formule : Poule ou tableau à double repêchage selon le nombre de participant.

- ***CHAMPIONNAT DE FRANCE PAR ÉQUIPE 2 -ème D*** ***06 avril 2024 - À déterminer***
- ***CHAMPIONNAT IDF*** ***27 avril 2024 Nanterre***

Phase sélective pour participer au championnat IDF. Formule : Poule ou tableau à double repêchage

- ***COUPE 94 SENIORS 3 D*** ***05 mai 2024 - À déterminer***

Phase de sélection pour participer au Championnat de France 3ème Division (seul le premiers sera sélectionné)

- **CHAMPIONAT DE France 2ÈME D** ***08 juin 2024 - À déterminer***
- ***CHAMPIONNAT DE FRANCE 3°D :*** **09 juin 2024 – À déterminer**
- ***CHAMPIONNAT DE FRANCE VÉTÉRANS*** **22 et 23 juin 2024 – À déterminer**

JUJITSU

- ***CHAMPIONNAT IDF DE FRANCE JUJITSU CADETS /TES-SENIORS***

16 et 17 décembre 2023 Brétigny

- ***CHAMPIONNAT DE FRANCE JUJITSU CADETS- JUNIORS***

24 et 25 février Verquin

- ***CHAMPIONNAT DE FRANCE -SENIORS :***

16 et 17 mars Mouileron le Captif

GRADES

RAPPEL :

- Pour se présenter aux grades, les judokas doivent attester de trois années de licences dont celle en cours.
- L'autorisation des enseignants est OBLIGATOIRE pour se présenter aux passages de grades (inscription extranet)

Changements

3ème et 4ème dan : en cas d'échec à l'un des deux katas, le candidat garde le bénéfice du kata réussi.

7ème dan : épreuves communes à tous les candidats : ITSUTSU NO KATA

UV2 1ER dan : les techniques devront être démontrées nage waza en déplacement, ne waza en situation d'étude. La démonstration se fait immédiatement après le tirage de la fiche

Vous pouvez trouver plus de détail dans les textes officiels ou sur le site de la FFJDA www.ffjda.com , le site de la Ligue Ile de France de Judo www.idfjudo.fr, sur notre site www.judo94.net

Dans un souci d'organisation, merci d'inscrire les candidats via l'Extranet fédéral et de les désinscrire ou nous prévenir au cas de non-présentation au passage

Condition de présentation et d'homologation pour le 1er DAN

Deux voies possibles : la voie dominante compétition ou la voie dominante technique se composent chacune des 4 UV suivantes :

- UV1 : Kata
- UV2 : Technique
- UV3 : Efficacité
- UV 4 : Engagement personnel dans le développement judo jujitsu

L'ordre des épreuves est laissé au libre choix du candidat excepté le kata qui devra être obtenu avant de pouvoir se présenter aux tests shiai.

A.TABLEAU DES CONDITIONS DE PRESENTATION ET D'HOMOLOGATION

GRADE	Conditions de présentation	Homologation du grade (1er dan)
ANNÉE DE NAISSANCE : Période du 01/09/2023 au 31/08/2024	2009 ou avant	Homologation possible au minimum à 15 ans révolus
DÉLAI MINIMUM DANS LE GRADE PRÉCÉDENT	1 an de ceinture marron	

Condition de présentation et d'homologation pour le 2er DAN

GRADE	Conditions de présentation	Homologation du grade (2ème dan)
ANNÉE DE NAISSANCE : Période du 01/09/2023 au 31/08/2024	15 ans révolus	Homologation possible au minimum à 17 ans révolus
DÉLAI MINIMUM DANS LE GRADE PRÉCÉDENT	Présentation possible aux épreuves du 2ème dan dès l'homologation du 1er dan	1 an de ceinture noire 1er dan

Condition de présentation et d'homologation pour le 3ème DAN

GRADE	Conditions de présentation	Homologation du grade (3ème dan)
ANNÉE DE NAISSANCE : Période du 01/09/2023 au 31/08/2024	17 ans révolus	Homologation possible au minimum à 20 ans révolus
DÉLAI MINIMUM DANS LE GRADE PRÉCÉDENT	Présentation possible aux épreuves du 3ème dan dès l'homologation du 2ème dan	1 an de ceinture noire 2ème dan

Condition de présentation et d'homologation pour le 4ème DAN

GRADE	Conditions de présentation	Homologation du grade (4ème dan)
ANNÉE DE NAISSANCE : Période du 01/09/2023 au 31/08/2024	20 ans révolus	Homologation possible au minimum à 24 ans révolus
DÉLAI MINIMUM DANS LE GRADE PRÉCÉDENT	Présentation possible aux épreuves du 4ème dan dès l'homologation du 3ème dan	2 ans de ceinture noire 3ème dan

Condition de présentation et d'homologation pour le 5ème DAN

Les conditions de présentation doivent être remplies dans l'année civile en cours de l'examen. Les formulaires de candidature signés par la Commission d'Organisation Départementale des Grades (CODG) et la CORG doivent être envoyés par e-mail à l'adresse grade@ffjudo.com, avant le 1er avril de l'année civile de l'examen (formulaires disponibles en ligne : https://www.ffjudo.com/proce- dures-formulaires).

La validation d'au moins deux dan en dominante compétition est nécessaire pour postuler au 5è me dan (règle qui ne concerne pas les candidats ayant terminé leur test de 2è me, 3è me ou 4è me dan au 1er septembre 2010).

B. Critère de présentation

L'â ge plancher pour se présenter est de 29 ans et le délai dans le grade de 4è me dan est de 3ans minimum.

• être ou avoir é té membre de commission technique départementale, • être ou avoir é té membre de l'équipe technique régionale,

• être ou avoir é té juge régional,

• être ou avoir é té é lu.e d'un OTD

• être ou avoir é té conseiller.re technique
• être ou avoir é té arbitre ou commissaire sportif régional minimum,

Être enseignant en exercice et justifier d'attestations de participation aux stages de formation continue (28h minimum) depuis le dernier grade,

• justifier d'attestations de participation aux stages fédéraux de formation (56h minimum) depuis le dernier grade,

• compétiteur. trices. ayant participé à un championnat de France individuel seniors judo ou et jujitsu ou équivalent.

Toutefois, les postulants ne remplissant pas les critères ci-dessus ont la possibilité de demander une équivalence attribuée par la CSDGE sur présentation d'un dossier.

Condition de présentation et d'homologation pour le 6ème DAN

A. CONDITIONS DE PRÉ SENTATION

Les conditions de présentation doivent être remplies dans l'année civile en cours de l'examen.
Les formulaires de candidature signés par la Commission d'Organisation Départementale des Grades (CODG) et la CORG doivent être envoyés par e-mail à l'adresse grade@ffjudo.com, avant le 1er juin de l'année civile de l'examen (formulaires disponibles en ligne : https://www.ffjudo.com/pro- cedures-formulaires).

B. CRITÈ RES DE PRÉ SENTATION

L'Age plancher pour se présenter est de 40 ans et le délai dans le grade de 5è me dan est de 4 ans minimum.
Tous les candidats devront justifier de 25 ans de ceinture noire et justifier d'au moins deux titres ou fonctions, depuis le dernier grade d'une durée minimum de 4 ans dans les domaines de l'environnement spécifique technique de l'activité judo jujitsu suivants :

• être ou avoir é té membre de commission technique départementale, • être ou avoir é té membre de l'équipe technique régionale,
• ê tre ou avoir é té juge régional,
• ê tre ou avoir é té é lu.e d'un OTD

• être ou avoir é té conseiller.re technique
• être ou avoir é té arbitre ou commissaire sportif régional minimum,

• ê tre enseignant en exercice et justifier d'attestations de participation aux stages de formation continue (28h minimum) depuis le dernier grade,

• justifier d'attestations de participation aux stages fédéraux de formation (56h minimum) depuis le dernier grade,

• compétiteur. trice.s ayant participé à un championnat de France individuel séniors judo-jujitsu ou équivalent.

Toutefois, les postulants ne remplissant pas les critères ci-dessus ont la possibilité de demander une équivalence attribuée par la CSDGE sur présentation d'un dossier.
L'attribution d'équivalence sera accompagnée d'une augmentation du délai dans le grade précédent.

L'âge plancher pour se présenter est de 50 ans et le délai dans le grade de 5ème dan est de 10 ans minimum.

Condition de présentation et d'homologation pour le 7ème DAN et plus
Les formulaires de candidature signés par la Commission d'Organisation Départementale des Grades (CODG) et la CORG doivent être envoyés par e-mail à l'adresse grade@ffjudo.com, avant le 15 février 2023 de l'année civile de l'examen (formulaires disponibles en ligne : https://www.ffjudo.com/ procédures-formulaires).

Modalités d'étude des dossiers :
• 13 ans de 6ème dan
• Âge Plancher 53 ans dans l'année de l'examen
• Être licenciée de manière régulière et dans l'année en cours
• Justifier d'un niveau sportif national judo-jujitsu séniors ou championnat

Équivalent
• Être toujours impliqué.e dans le judo dans la durée (entraide et prospérité

Mutuelle, transmission) niveau régional minimum
• Les contributions (examen) demandées peuvent être de deux natures : • A) Contribution écrite
• B) Prestation technique libre

— Une « fiche guide » de recommandations précisant les critères de jugement de l'examen du 7ème dan est mise à disposition des candidats par la CSDGE.

GRADE EXCEPTIONNEL - RÈGLEMENTATION

PRINCIPE

Le grade exceptionnel relève d'une mesure extrêmement rare pour des cas très particuliers. Les personnes présentant des incapacités physiques les dispensant de toute épreuve pratique telle que demandée dans les différents tests d'accès au grade peuvent soumettre un dossier à la Commission Spécialisée des Dan et Grades Équivalents de la FFJDA pour accéder au grade supérieur.

« Entraide et prospérité mutuelle » est un principe fondamental du judo. Pour respecter ce principe, il est important de demander une contribution pour l'obtention de tout grade et notamment à titre exceptionnel.

Du 1er au 5ème dan un seul grade peut être obtenu à titre exceptionnel. La personne pourra toutefois continuer sa progression dans la hiérarchie des grades, en retournant au système

classique d'examen, et en passant le grade déjà obtenu à titre exceptionnel. Aucun grade à titre honorifique et à titre posthume n'est attribué.

- **CRITERES DE PRESENTATION**

Pour présenter une demande de grade à titre exceptionnel pour le 1er dan, le postulant devra avoir obtenu au moins une partie des tests technique ou combat. Cette présentation ne peut intervenir qu'après un délai de quatre ans suivant l'obtention de cette partie des tests technique ou combat.
Pour les personnes en situation de handicap justifiant d'une carte mobilité inclusion, le délai pour le dépôt d'une telle demande sera réduit à un an. Pour les autres dan, le postulant devra pouvoir justifier au minimum du double de délai exigé entre les grades au moment du dépôt de la demande.

Condition particulière pour les personnes en situation de de handicap

Comme il est précise dans les principes d'attribution des grades de ce chapitre, la CSDGE de la FFJDA a comme préoccupation d'aménager, préciser, améliorer, compléter, en fonction des expériences, la présente réglementation.

Il faut rappeler que le grade de ceinture noire n'est pas une récompense. C'est le reflet de compétences dans les trois domaines shin, ghi, tai, qui en sont les composantes nécessaires.

Le jury fera la part du handicap dans chacune de ces trois composantes.
A cet effet, chaque CORG qui aura un candidat handicapé inscrit pour un passage, devra faire appel aux avis d'un médecin ou du médecin de ligue et du responsable judo et personnes en situation de handicap de la ligue à défaut du médecin fédéral national.

Afin de réunir le jury en temps utile et d'avoir un premier avis, le dossier d'inscription du candidat mentionnera les difficultés de réalisation inhérentes au handicap.

Le dossier sera renseigné par le candidat ou l'enseignant et attesté par le mé decin qui a ré digé le certificat médical de non contre-indication à la pratique du judo. Le candidat pourra s'il le dé sire, effectuer une demande au pré alable afin de passer ses UV techniques en plusieurs fois.

L'UV sera acquise lorsque l'ensemble des parties la composant aura é té validé e. L'enseignant attestera d'une pratique inté gré e ou au moins intermittente avec des judokas valides, dans une structure fé dé rale FFJDA.

- ***PASSAGES DE GRADES 94 :***

DATES	HORAIRES	LIEU
Samedi 03 décembre 2023	À déterminer	Marolles en brie
Mercredi 28 au 30 aout 2024	À déterminer	À déterminer

Pour les passages de grades en IDF, vous trouverez le calendrier et les renseignements nécessaires sur le site www.idfjudo.fr.
Pour tout autre renseignement vous pouvez vous rendre sur notre site www.judo94.net ou sur le site de la fédération française de judo : www.ffjudo.com

SHIAI 94 :

DATES	HORAIRES	LIEUX
Dimanche 15 juin 2024	CF EXTRANET	Maisons Alfort

Pour les Shiai en IDF, vous trouverez le calendrier et les renseignements nécessaires sur le site www.idfjudo.fr.

UV 4 :

L'UV 4 pour le 1e dan et le 2e dan évolue

1e dan : participer à 2 ½ journée en tant que commissaire sportif sur petits tigres et districts, encadrement assuré par les enseignants et les responsables de population

2e dan : participer à 1 journée sur une compétition, encadrement assuré par la commission arbitrage

Modalités :

Inscription par extranet pour l'UV 4 1e dan

Inscription par mail (arbitresetcs@judo94.net) pour l'UV 4 2e dan

L'ECOLE D'ARBITRAGE

- ***RESPONSABLE :*** *Laura GUEZOU / Frédéric COLICO*

- ***SON RÔLE :***

  - Assurer une formation de qualité pour les jeunes judokas (Minimes/cadets) aux fonctions de commissaire sportif et d'arbitre.
  - Assurer également le suivi de formation des arbitres et commissaires sportifs en titre.
  - Préparer aux UV d'arbitrage.

- ***INSCRIPTION :***

Vous trouverez la fiche d'inscription sur le site internet de la ligue : www.judo94.net

- ***STAGES ARBITRAGES :***

STAGES ARBITRAGE & ECOLE D'ARBITRAGE

DATES	HORAIRES	LIEUX
Samedi 18 novembre 2023	14h-17h	Joinville
Samedi 13 janvier 2024	14h-17H	Joinville
Samedi 25 mai 2024	14h-17h	Joinville

MISES EN SITUATIONS PRATIQUES ENCADREES :

- Tournoi des Petits Tigres/ District
- Critérium Benjamins
- Critérium Minimes (A partir de Cadets)

Un livret de formation permettant un suivi régulier de leurs parcours leur sera délivré dès le 1er stage.

- ***BONIFICATION :***

Les Minimes 2 ceintures marron de l'ERA 94 auront automatiquement l'attestation de l'UV4 de la ceinture noire.
Les Cadets 2 ceintures noires de l'ERA 94 auront automatiquement l'attestation de l'UV4 et seront régularisés au titre d'arbitre départemental lors de l'examen de fin de saison.

Pour toute information sur l'arbitrage vous pouvez envoyer un mail à l'adresse suivante :

arbitresetcs@judo94.net

CALENDRIER

AOÛT

Mercredi 30 aout au Vendredi 1 Sept

STAGE ET EXAMEN UV1-UV2

SUCY EN BRIE

SEPTEMBRE

Samedi 9 et Dimanche 10 septembre

STAGE DE RENTRÉE

BLANC MESNIL

Dimanche 24

STAGE DE RENTREE 94

Enseignants, dirigeants,arbitres,CN

THIAIS

OCTOBRE

Samedi 14

CHAMPIONNAT PAR ÉQUIPE SENIORS

LE MÉE SUR SEINE

Dimanche 15

COUPE DE RENTRÉE

MINIMES - CADET(TES)

THIAIS

NOVEMBRE

Vendredi 03 au Dimanche 5

CHAMPIONNAT D'EUROPE

SENIORS

MONTPELLIER

Dimanche 12

SHIAI

1er et 2 ème pour les Masculins

1er au 4ème pour les Féminines

THIAIS

Samedi 18 et Dimanche 19

CHAMPIONNAT DE FRANCE

SENIORS

CAEN

Dimanche 19

PETITS TIGRES N°1

POUSSINS

CHEVILLY-LA RUE

Dimanche 26

DISTRICT BENJAMINS N°1

BENJAMIN/ES

THIAIS

DÉCEMBRE

Dimanche 03

EXAMEN UV1-UV2

1er et 2ème Dan

A DÉTERMINER

Dimanche 3

CHAMPIONNAT IDF SENIORS

PAR ÉQUIPE

NANTERRE

Dimanche 10

DISTRICT N°2

BENJAMINS/ES

FONTENAY SOUS BOIS

Dimanche 17

COUPE DE NOEL

PAR ÉQUIPE MIXTE

BENJAMINS-MINIMES-SENIORS

COUPE KYU

THIAIS

Samedi 16 et Dimanche 17

CHAMPIONNAT IDF

JUJITSU

BRÉTIGNY SUR ORGE

JANVIER

Samedi 13
KAGAMINI BIRAKI

Dimanche 14
COUPE 94 MINIMES
CHAMPIONNAT 94 JUNIORS
A DÉTERMINER

Vendredi 19
KAGAMI BIRAKI 94
SAINT - MAUR

Samedi 20
COUPE IDF
KATA SPORTIF
NANTERRE

Dimanche 21
CHAMPIONNAT 94 CADET/TES
CHAMPIONNATS 94 SENIORS
THIAIS

Dimanche 28
DISTRICT N°3
BENJAMIN/ES
THIAIS

FÉVRIER

Vendredi 2 Samedi 3 Dimanche 4
PARIS GRAND SLAM
ACCOR ARENA PARIS

Samedi 10
COUPE IDF MINIMES
VILLEBON

dimanche 11
CHAMPIONNAT IDF
JUNIORS 1D
VILLEBON

Samedi 24 et Dimanche 25
CHAMPIONNAT DE FRANCE
CADETS- SENIORS JUJITSU
VERQUIN

MARS

Samedi 2 Dimanche 3
CHAMPIONNAT DE FRANCE
JUNIORS

Dimanche 3
EXAMEN KATA
3ème et 4ème Dan
A DÉTERMINER

Dimanche 10
COUPE 94 BENJAMINS
THIAIS

Samedi 16
CHAMPIONNAT IDF IND
CADETS/TES
BRÉTIGNY SUR ORGE

MARS

Dimanche 17
CHAMPIONNAT IDF
PAR ÉQUIPE JUNIORS
BRÉTIGNY SUR ORGE

Samedi 16 dimanche 17
CHAMPIONNAT DE FRANCE
JUJITSU -SENIORS
MOUILLERON LE CAPTIF

Samedi 23 dimanche 24
COUPE DE FRANCE
INDIV MINIMES

Samedi 29 dimanche 30
CHAMPIONNAT DE FRANCE
CADET/TES

Dimanche 31
PETITS TIGRES N°2
FONTENAY SOUS BOIS

AVRIL

Samedi 06
CHAMPIONNAT DE FRANCE
PAR ÉQUIPE SENIORS 2D

Lundi 08 au Vendredi 12
STAGE MINIMES -CADETS/TES
SUR SELECTION
CREPS TOULOUSE

Samedi 20 Dimanche 21
AG FÉDÉRALE

Samedi 27
CHAMPIONNAT IDF
SENIORS INDIV
NANTERRE

Dimanche 28
CHAMPIONNAT IDF
PAR ÉQUIPE CADET/TES
NANTERRE

MAI

Dimanche 5
COUPE 94 CADET/TES
COUPE 3D SENIORS
A DÉTERMINER

Samedi 11 Dimanche 12
COUPE DE FRANCE
PAR ÉQUIPE DE DÉPARTEMENT
MINIMES

Samedi 18
CHAMPIONNAT DE FRANCE
CADETS/TES 2D

Dimanche 19
CHAMPIONNAT DE FRANCE
CADETS/TES (ESPOIR)

Dimanche 26
COUPE IDF
BENJAMINS/ES
VILLEBON

JUIN

Samedi 1
CHAMPIONNAT DE FRANCE
PAR ÉQUIPE CADETS/TES 1D

Dimanche 2
CHAMPIONNAT DE FRANCE
PAR ÉQUIPE JUNIORS 1D

Samedi 8
CHAMPIONNAT DE FRANCE
INDIV SENIORS 2D

Dimanche 9
CHAMPIONNAT DE FRANCE
INDIV SENIORS 3D

Dimanche 9
PETITS TIGRES N°3
POUSSINS
CHAMPIGNY SUR MARNE

Dimanche 16
SHIAI
A DÉTERMINER

Samedi 22 Dimanche 23
CHAMPIONNAT DE FRANCE
VETERANS

Août

Samedi 27 juillet au 3 aout
JEUX OLYMPIQUES
ARENA CHAMP DE MARS

mer 28 jeu 29 et vend 30
STAGE ET EXAMEN KATA
1er, 2ème 3ème et 4 ème DAN
A DETERMINER

Jeudi 5 au 7 septembre
JEUX PARALYMPIQUES
ARENA CHAMP DE MARS

Pour toute information, n'hésitez pas à contacter la conseillère technique du comité

Virginie LE VAGUERESSE
Tél : 06.21.33.75.69
Mail : virginie.levagueresse@ffjudo.com

NOTES

PARTENAIRES DU COMITE

VAL de MARNE
Le département

FRANCE JUDO

boutique du COMBAT.com

adidas

AGENCE NATIONALE DU SPORT

Crédit Mutuel

LIGUE ILE-DE-FRANCE JUDO

94 COMITÉ VAL DE MARNE JUDO

www.imprimerieduchateau.com